



## PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUE DE PRESSE

Poitiers, le 4 avril 2023

#### Nouvelle réunion de la cellule de veille Loup, suite aux récentes attaques

Suite à de récentes prédations, pour lesquelles la responsabilité du loup ne peut pas être écartée, le préfet a réuni la cellule départementale de veille loup ce lundi 3 avril à 14 h 30. Cette réunion, qui réunit l'ensemble des acteurs du territoire (agriculteurs, association de protection de la nature, structures cynégétiques, collectivités, services de l'État), avait pour objectif :

- de faire le point sur les prédations d'ovins intervenues dans le sud du département,
- d'évoquer deux prédations survenues à Thollet et La Trimouille pour lesquels l'OFB a effectué des constats cette semaine qui permettront d'écartier ou non la responsabilité du loup.
- de présenter la procédure d'**indemnisation** des éleveurs qui se met en place suite à ces premières prédations,
- de faire le point sur les nouveaux dispositifs financiers de **protection** des exploitations mobilisables suite à ces attaques,
- de faire un retour du travail d'**anticipation** de l'arrivée du loup déjà réalisé, et notamment de la formation des correspondants du Réseau Loup organisée les 22 et 23 mars.

Cette cellule a notamment permis d'annoncer le **passage prochain en cercle 2** des communes concernées par les attaques et des communes limitrophes, ouvrant la possibilité, pour les éleveurs qui en font la demande, d'obtenir des financements pour des investissements matériels de protection (parcs électrifiés). Ces possibilités financières s'ajoutent à celles déjà existantes pour l'achat et l'entretien de chiens de protection, disponibles depuis le passage de l'ensemble du département de la Vienne en cercle 3 en janvier 2023.

La cellule de veille loup continuera de se réunir régulièrement, pour assurer une circulation complète et transparente de l'information, et en mobilisant l'ensemble des outils disponibles pour accompagner les éleveurs dans leur réflexion sur l'anticipation de l'arrivée du loup et la protection des troupeaux.

Contact presse

**Cabinet du préfet**

**Bureau de la communication  
interministérielle**

Mél [pref-communication@vienne.gouv.fr](mailto:pref-communication@vienne.gouv.fr):



7, place Aristide Briand  
86000 Poitiers